

Les sept pays expriment leur volonté de prendre comme objectif pour le plafond des importations pétrolières en 1985, les chiffres suivants :

- Pour la France, l'Allemagne, l'Italie (2) et le Royaume-Uni : le chiffre de 1978.

- Le Canada, dont la production baissera de façon dramatique d'ici à 1985, diminuera son taux moyen annuel de croissance de la consommation pétrolière à un pour cent, avec pour voie de conséquence une réduction des importations de 50 000 barils par jour en 1985. Les objectifs du Canada en matière d'importation seront donc de 0,6 million de barils par jour.

- Les Etats-Unis se fixent comme objectif des niveaux d'importation en 1985 qui ne devront dépasser ni le niveau de 1977, ni les objectifs ajustés pour 1979, soit 8.5 millions de barils par jour.

- Le Japon adopte comme objectif pour 1985 un niveau devant se situer entre 6.3 et 6.9 millions de barils par jour. Le Japon réexaminera périodiquement cet objectif, il lui donnera plus de précision à la lumière de l'évolution de la situation et des projections de croissance, il fera tout son possible pour diminuer les importations pétrolières grâce à la rationalisation des mesures d'économie d'énergie et au développement intensif d'autres sources énergétiques afin de s'approcher de chiffres inférieurs.

Ces objectifs pour 1985 serviront de référence pour contrôler à la fois les économies d'énergie et le développement d'autres sources d'énergie.

Un groupe à haut niveau de représentants de nos pays et de la Commission de la C.E.E., examinera périodiquement au sein de l'O.C.D.E. les résultats obtenus. De légers ajustements seront permis pour tenir compte de besoins particuliers engendrés par la croissance.

Pour satisfaire à ces engagements notre principe directeur consistera à obtenir un approvisionnement équitable en produits pétroliers pour tous les pays, prenant en compte les différentes structures d'approvisionnement, les efforts accomplis pour limiter les importations pétrolières, la situation économique de chaque pays, les quantités de pétrole disponibles et le potentiel des économies d'énergie réalisables dans chaque pays.

Nous demandons instamment aux autres pays industrialisés de se fixer eux-mêmes des objectifs analogues. Nous sommes tombés d'accord pour prendre des mesures permettant d'assurer la transparence du fonctionnement des marchés pétroliers en instituant une procédure d'enregistrement des transactions pétrolières internationales. Nous insisterons fortement auprès des compagnies pétrolières et des pays exportateurs de pétrole pour qu'ils modèrent les transactions du marché «spot».

Nous examinerons dans quelle mesure il serait possible d'exiger qu'au moment du déchargement des cargaisons de brut, des documents soient présentés indiquant le prix d'achat tel que certifié par le pays producteur. Nous chercherons de même à parvenir à une meilleure information sur les niveaux de bénéfices des compagnies pétrolières et sur l'usage que font ces compagnies de leurs disponibilités financières.